



## ANNEXE X

### de l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Ville de SERAING

Dossier n° PUn/2025/64

Référence SPW-ARNE :

Référence SPW-TLPE :  
10020904/CNE.ama

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### PERMIS UNIQUE

#### ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le projet a été soumis par la s.r.l. James & Emilie, rue de la Station 59/1 à 4101 SERAING (JEMEPPE).

Le terrain concerné est situé boulevard Pasteur 16 à 4100 SERAING, et cadastré SERAING, troisième division, section D, n° 301 R 34.

Le projet consiste vis à créer et exploiter une salle de réception de plus de 150 personnes, régulariser la façade et placer des enseignes.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 30/12/2025	Le 05/01/2026	<u>Lieu</u> : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING <u>Date de clôture</u> : 22/01/2026	<u>Par courrier ordinaire</u> : <b>Collège communal de la Ville de SERAING – place Communale 8, 4100 SERAING</b> ou <u>Par courrier électronique</u> : <b>enquete@seraing.be</b>

La Bourgmestre,

Porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis unique en vertu de l'article 81, §2, 1er alinéa du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des actes et travaux visés à l'article D.IV.4 du CoDT, est le **Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué du Service Public de Wallonie**.

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** par courriel : **enquete@seraing.be** ou par téléphone : **04/330.87.56**

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du demandeur : la **S.R.L. James & Emilie** - Courriel : **huiling@hotmail.be** ou auprès du **Fonctionnaire technique** et du **Fonctionnaire délégué** du Service Public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIÈGE.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

**SERAING, le 30 décembre 2025.**

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
(délégation du 3 avril 2025  
CDLD art. L1132-5)

Pr LA BOURGMESTRE,  
(délégation coll.cl du 13 février  
2025 - CDLD art. L1132-4)

V. PIRON  
Employée d'administration

J. GELDOF  
TROISIÈME ÉCHEVINE